



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/2007/12
14 août 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU COMMERCE

Deuxième session
Genève, 22-25 octobre 2007
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME DE TRAVAIL

Modifications du programme de travail pour 2008-2009

Note du secrétariat

Suite à la décision prise dans le cadre du plan de réforme de la CEE concernant la concentration des travaux relatifs aux normes de qualité des produits agricoles au sein de la CEE, et compte tenu des progrès réalisés par le Comité du commerce, le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles ainsi que ses sections spécialisées dans la mise en œuvre de cette décision, il convient d'ajouter au programme de travail pour 2008-2009 (document publié sous la cote ECE/TRADE/C/2006/12, sect. 1.3, par. 4) le point suivant:

Élaborera le nouveau mandat et les méthodes de travail du Groupe de travail et de ses sections spécialisées.
